

LE BULLETIN DE RUSTREL



Photo de Pierre Tartanson

Le mot du maire

Pierre TARTANSON

Chers amis Rustréliens,

En ce début d'été, je vous propose de faire ensemble le point sur les activités et les réalisations du Conseil municipal :

Tout d'abord, les adeptes de la baignade vont retrouver notre piscine transformée. Les difficultés d'entretien de l'an dernier, à savoir des fuites d'eau majeures et la prolifération d'algues récalcitrantes sur

les parois, nous ont confortés dans nos décisions de rénovation du bassin : la fosse à plonger a été réduite de 3.30m à 2m, tout l'enduit du bassin a été refait et une étanchéité multicouche colorée a été réalisée. Malgré les intempéries, les travaux ont été terminés à temps et le résultat est plus que satisfaisant. Avec l'aménagement du parking au sud, la buvette, des cours de natation gratuits en juillet, ce lieu de convivialité cher aux Rustréliens devrait, je l'espère, attirer beaucoup de monde cette

« ... Le nouveau terrain de sport est terminé... Il devrait être pleinement opérationnel à la rentrée... »

« Tous jugements en gros sont lâches et imparfaits »
Michel EYQUEM de MONTAIGNE — Essais

saison.

Le nouveau terrain de sport est terminé. Le gazon planté ce printemps a bien profité des pluies de ces dernières semaines, et un système d'arrosage a été mis en place par la CUMA de Roussillon en prévision de la saison sèche. Il devrait être pleinement opérationnel à la rentrée, bien qu'il ait été inauguré officieusement par de jeunes footballeurs il y a quelques jours...

Une sortie nord (sur la D22) du terrain «Cornet» a été réalisée. Rappelons que cette parcelle municipale (nord-sud, entre le chemin de la Poste et la départementale) n'a pas vocation à servir de parking permanent pour les visiteurs du Colorado mais qu'elle est destinée à suppléer le parking des Mille Couleurs en cas de saturation et aussi de permettre une évacuation en urgence en cas d'incendie dans le site.

Le local technique de Notre Dame des Anges (dit «Lantermino») va être vendu (promesse d'achat signée). Il était trop éloigné du centre de Rustrel, mal conçu et très humide. Le matériel sera rapatrié au centre village dans le hangar dit «d'Albin Fenouil» dont les travaux de rénovation doivent débuter incessamment pour être terminés en septembre : dalle au

la suite en page 11

la vie des associations

vivre en harmonie à Rustrel



Le mercredi 23 Mai 2018, nous sommes partis pour un voyage dans le temps.... En effet notre destination était St Jean de Muzols en Ardèche pour une escapade à bord d'un train à vapeur, le Mastrou, qui, tracté par une pimpante locomotive à vapeur née en 1903, devait nous conduire à travers les Gorges du Doux jusqu'à la gare de Saint-Barthélemy-le-Plain.

Depuis nos antiques wagons nous avons pu découvrir cette pittoresque vallée escarpée où nos anciens avaient aménagé à la pelle et à la pioche de nombreux ouvrages hydrauliques. A l'arrivée, sur ce chemin de fer à voie unique la motrice fit demi-tour sur un pont tournant mû par la force des bras.

Ce fut pour moi un retour en enfance, où, jeune écolière en internat à Tournon, j'ai utilisé ce mode de transport d'un autre âge, pour me rendre au pensionnat tous les lundis. Nostalgie...

Après un excellent repas ardéchois pris à Lamastre, la journée s'est conclue par une dégustation de chocolat à la Fabrique Valrhona de Tain l'Hermitage.



Nohémie ESCOFFIER

Wagon réservé pour VHR



Notre groupe

Les activités futures de Vivre en Harmonie :

Le vendredi 14 septembre à 19h30 et sur réservation, en prélude des journées européennes du patrimoine, nous organisons une soupe au pistou qui sera servie à la salle des fêtes.

Le jeudi 20 septembre, nous avons programmé une journée à la mer où nous pourrons en outre déguster une bouillabaisse au Brusuc. Un menu de substitution sera évidemment proposé pour ceux qui n'aiment pas le poisson.

la vie des associations la rustrelienne

Petite rétrospective de la 8ème édition de la Rustrelienne !!!

Cette année, la Rustrelienne a encore eu un grand succès malgré les conditions météo dignes d'un mois de Novembre...

Pour cette édition, nous avons proposé deux nouveaux parcours qui permettaient de profiter au mieux du Colorado avec toujours la place de la fête au centre de cette manifestation.

Les bénévoles ont encore été très actifs dès 7h du matin pour préparer la place, installer l'arche ESPRIT COURSE et accueillir les coureurs, un café chaud et des gourmandises les y attendaient. Après avoir retiré les dossards, le nouveau T-shirt et la bouteille de vin généreusement offerte par la cave de SYLLA, les coureurs ont pu s'échauffer et se réchauffer grâce à Fanny de WELLNESS FITNESS avant de prendre le départ à 9h pile sous une belle averse.

A peine une demi-heure plus tard, les premiers du 6,8 km arrivaient enchantés du nouveau parcours et félicitèrent le balisage très soigné.

Les 304 participants rejoignirent la place de la fête pour se restaurer et attendre la remise des prix qui a pu se dérouler à l'abri grâce au camion plateau prêté par AROMA-ZONE.

Nous n'avons malheureusement pas pu faire la course des enfants à cause de la pluie incessante ce dimanche 13 mai 2018.

Malgré cela, la course fut une belle réussite et toute l'équipe reste très motivée pour une nouvelle édition l'année prochaine avec tous les partenaires nous ayant soutenu.



la vie locale aboissements de chiens

Régulièrement, les services municipaux reçoivent les plaintes d'administrés ayant à subir les nuisances provoquées par des aboiements fréquents et intempestifs des chiens de leurs voisins. Aboier est certes un comportement normal pour un chien, mais les aboiements continuels, prolongés, ne constituent plus un inconvénient normal de voisinage mais **un trouble anormal et une nuisance. La loi ne pénalise pas directement les aboiements de chiens, mais sanctionne par contre les propriétaires ou possesseurs d'animaux qui ne prennent pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.**

IL EST REGRETTABLE DE DEVOIR FAIRE UN RAPPEL RÉGULIER À NOS ADMINISTRÉS PROPRIÉTAIRES DE CHIENS QUI NE PRENNENT PAS LEUR RÉPONSABILITÉ ET OCCASIONNENT DE SÉRIEUX DÉSAGRÈMENTS POUR LEUR VOISINAGE

Code de la santé publique et notamment ses articles L1311-1 et L1311-2 et R1334-30 et suivants. **Infraction constatée par procès-verbal transmis au tribunal compétent.**



la vie des associations

les A.C.R.O.S

Les années se suivent...et se ressemblent, dicton oblige...!

Cette année 2017-2018 vient de prendre fin avec la traditionnelle assemblée générale le 20 juin dans la salle du Conseil Municipal.

Un bilan exhaustif a été présenté, tant moral que financier, qui laisse apparaître une situation nous permettant d'envisager l'avenir avec sérénité.

Il s'agissait de fêter un anniversaire tout particulier puisque, voici dix ans, notre association voyait le jour sous l'égide de Sandrine, la présidente d'alors, à qui nous devons une belle reconnaissance.

Notre groupe s'était étoffé de celui de Sault, «Les Cha-Cha de Ventour», qui baigne comme le nôtre, dans la langue provençale. Maints conciliabules et maintes chansons ont résonné dans l'assemblée. Un vrai moment de plaisir !

Dix ans donc, pour « Les A.C.R.O.S. » ! On ne peut que saluer chaleureusement celles et ceux qui ont permis par leur participation et leur soutien que cette belle performance se réalise .

Le cours de provençal échelonné entre la mi-septembre 2017 et la fin juin 2018 ne voit pas sa fréquentation se tarir. On peut parler aujourd'hui de « vitesse de croisière » pour le suivi de ces cours qui nous ont permis, au-delà des Rustréliennes et Rustréliens, de garder un lien chaleureux avec les « filles » de Viens et de Saignon qui fréquentent le cours avec une assiduité particulière. Qu'elles en soient remerciées !

Une année de provençal sous le signe de la détente... aussi, bien sûr et c'est le but. C'est la manière idéale pour faire parvenir à nos neurones toutes les informations liées à la pratique de notre activité favorite «lou prouvençau».

Cette année, à la grande satisfaction des «escoulan», la grammaire et les conjugaisons ont été un peu délaissées, volontairement certes et ce fut un cours assez libre, assez spontané

auquel nous assistâmes... il faut casser un peu la routine pour garder une certaine attractivité.

Sandrine y a mis du sien pour combler les absences du « professeur » au cours de l'année. Avec sa verve, son sourire, sa créativité, elle a fait passer de nombreux mots nouveaux dans notre vocabulaire. Un grand « Merci » pour cet enthousiasme !

Cette langue, le Provençal, doit se parler. Ce n'est pas simple ! C'est d'autant moins simple qu'elle est la langue « mespresado », selon Mistral, la langue « méprisée ».

Elle est pourtant le reflet de notre « pays », la Provence, avec son accent particulier, sa tonalité chantante. Elle est la langue de la Provence, ce coin de France où nous vivons et où nous aimons vivre. Qu'elle soit longtemps protégée !

Les cours reprendront le 12 septembre avec, en filigrane, la préparation de la manifestation « Voir Ecouter » les 6 et 7 octobre de cette année.

Prenez date et soyez des nôtres au cours de ces deux journées !

De très bonnes vacances à tou(te)s.

Yves Roux



DES VIRTUOSES DU GALOUBET-TAMBOURIN A RUSTREL

Les associations de culture provençale PARLAREN ALPES DE PROVENCE et Les A.C.R.O.S. de Rustrel, conjointement, ont invité l'Académie du Tambourin, d'Aix-en-Provence.

Nous avons eu la joie d'applaudir ces virtuoses du galoubet-tambourin, le samedi 2 juin, à 15h, en l'église de Rustrel.

Dirigés par Maurice GUIIS, professeur émérite au Conservatoire d'Aix-en-Provence, nous avons été les spectateurs d'une grande prouesse musicale et originale. L'Académie du Tambourin regroupe essentiellement des lauréats virtuoses du conservatoire, issus de la classe de galoubet-tambourin.

On sait trop peu que cet instrument emblématique de la Provence possède un répertoire incroyablement varié d'airs originaux et de transcriptions de toutes sortes, qui va du Moyen Âge à nos jours. Un véritable record parmi les instruments ! En outre, des compositeurs comme Maurice Maréchal ou Maurice Guis ont encore enrichi ce trésor en écrivant nombre d'œuvres originales. L'instrument provençal dispose d'un répertoire qui aborde tous les genres et toutes les époques : musique ancienne, musique baroque et classique, musique légère, musique à danser et jusqu'au jazz.

L'extrême variété du répertoire, le dynamisme des musiques, le brio des exécutants ont fait de cette après-midi un moment de musique qui en a surpris plus d'un. Quel plaisir nous avons eu de mettre cet instrument traditionnel de la Provence, le galoubet-tambourin à l'honneur. Merci à toutes et tous qui se sont déplacés de plusieurs villages environnant pour participer à cette promenade enchantée à travers les musiques du monde d'hier et d'aujourd'hui.

Gramaci e à bèn lèu

Sandrine Mora



informations diverses

terrain de sports

Le terrain de sport est terminé depuis quelques semaines. L'accès restait interdit pour permettre une pousse correcte du gazon semé.

Un arrosage automatique a été installé par la Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA) de Roussillon.

Il sera officiellement ouvert à la rentrée prochaine, mais nous pouvons déjà voir quelques jeunes impatients pratiquer leur activité foot, profitant ainsi pleinement de leurs vacances.

L'école pourra utiliser cette nouvelle infrastructure pour les activités sportives enseignées par les trois maîtresses.



piscine municipale

Très vite, dès le premier été du mandat, s'est posé à nous la question du devenir de la piscine municipale dont la machinerie était en fin de course et l'étanchéité défectueuse.

Nous savions tous que, même si on fait abstraction de l'investissement initial qui a été minime (don de l'armée après la construction du PCT), la piscine de Rustrel ne pouvait être "rentable". Du fait des obligations en personnel (maître-nageur diplômé, employé(es) à l'entrée, entretien journalier par les agents municipaux, employé chargé de la régie), du coût de l'eau, des produits d'entretien et d'un tarif d'entrée minime, elle est régulièrement responsable d'un déficit de 12 à 15 mille euros chaque année dans le budget communal. D'un autre côté il s'agit d'un avantage estival non négligeable pour les Rustréliens qui n'ont pas de piscine personnelle, pour les enfants du village qui aiment s'y retrouver ensemble et qui quelques fois ne partent pas en vacances, et pour notre attrait touristique que beaucoup de communes n'ont pas.

Après avoir envisagé les conséquences d'une ferme-

ture, nous avons finalement opté pour une rénovation sur 3 ans. L'an dernier, le matériel de pompage et de filtration a été changé. Cette année, la profondeur de la fosse à plonger a été réduite et une étanchéité multicouche des parois a été réalisée. Nous terminerons l'an prochain par l'aménagement des plages et une mise aux normes PMR (Personne à Mobilité Réduite).

Les travaux réalisés cette année (90 000 € HT) bénéficient d'une aide de l'état (DETR*: 45 000 €) et du département (contractualisation : 27 000 €). Notre autofinancement (18 000 € HT) n'a pas justifié de recours à l'emprunt.

Les photos en page de droite témoignent de l'importance des travaux réalisés cette année.

*DETR : Dotation Equipement aux Territoires Ruraux

informations diverses

LE BULLETIN DE RUSTREL n° 98 été 2018



informations diverses

nettoyons la nature

21ème édition Leclerc, 2ème édition Rustrel !

En 2017, cette opération a rassemblé plus de 545 000 participants dont 70% étaient des jeunes soit scolarisés en école primaire et secondaire, soit inscrits en association.

Pour Rustrel, ce sera la 2ème édition, l'occasion pour nous tous, petits et grands, de faire un geste pour notre environnement.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 24 septembre 2018 sur la place du village à 14 h 00 et, munis de gants, de sacs poubelles, nous partirons à la recherche de déchets abandonnés, sur un secteur délimité de la commune.

La "collecte" se terminera aux alentours de 17 h 00 par un goûter offert aux plus jeunes par la municipalité.

Réservez votre après-midi d'ores et déjà et venez nombreux !

Pour tout renseignement : 06 82 90 44 41 - Ghislaine Pey -



la vie locale

encombrement des trottoirs et abords voiries

Les branches et racines des arbres qui avancent sur l'emprise des chemins ruraux et voies communales doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite de la voie.

Dans les cas où les propriétaires négligeraient de se conformer à ces prescriptions, les travaux d'élagage peuvent être effectués d'office par la commune, à leurs frais, après une mise en demeure restée sans résultat.



Exemple d'emprise sur le domaine public

 **CANICULE, FORTES CHALEURS**
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



Mouiller son corps
et se ventiler



Maintenir sa maison
au frais : fermer
les volets le jour



Donner et prendre
des nouvelles
de ses proches



Manger en
quantité suffisante



Ne pas boire
d'alcool



Éviter les efforts
physiques

**BOIRE RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU**

AMMEX - P.C.S. Paris 8 078 899 363. Réf : 0706-032-17A

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit)
www.social-sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • #canicule



informations diverses



La piscine municipale est ouverte du 7 juillet jusqu'au 2 septembre 2018 inclus

Les horaires de la baignade et de la buvette :
 du mardi au dimanche de 10h à 14h et de 15h à 20h en juillet
 du mardi au dimanche de 10h à 14h et de 15h à 19h en août et septembre

Tarifs entrées :

Adultes (à partir de 12 ans) : 3 €
 Enfants (à partir de 6 ans) : 1,5 €
 Abonnement adultes (10 entrées) : 28 €
 Abonnement enfants (10 entrées) : 13 €

Fermée le lundi

Un parking libre d'accès se situe juste en dessous de la piscine



[rustrel.fr](http://www.rustrel.fr)

Retrouvez toutes les informations
 communales sur le nouveau site
 de la mairie

numéros utiles à retenir

Mairie de Rustrel Horaires d'ouvertures : du lun au ven de 9h à 12h le lun de 14h à 16h	04 90 04 91 09 / fax : 04 90 04 94 78 mail : rustrel.mairie@wanadoo.fr
Ecole Pierre Vial	04 90 04 91 42
La Poste de Rustrel, horaires d'ouvertures : du lun au ven de 14h00 à 16h30	04 90 04 91 12
Comité communal feux de forêt	06 11 56 55 86
Service des eaux en cas d'urgence (CCPAL)	Eau potable : 06 84 80 39 19 Assainissement : 06 76 98 75 77
Hôpital d'Apt	04 90 04 33 00
ZAPT covoiturage	08 05 20 22 03
Météo France Carpentras	08 99 71 02 84
Gendarmerie	17
Pompiers	18
Infirmières	Coralie BIANCHINI, Gwenaëlle QUESNE 06 08 68 50 29

La "quille" pour Frédérique

C'est à l'occasion de la réunion hebdomadaire des conseillers du 19 juin que nous avons fêté le départ à la retraite de Frédérique BRATSCHI.

Secrétaire à la mairie depuis 2009 elle a, pour le bien de tous les Rustréliens, effectué son travail avec compétence et dévouement pendant ces nombreuses années, toujours prête à rendre service, particulièrement dans les situations difficiles ou inattendues.

Nous n'oublierons pas non plus le travail qu'elle a réalisé pour le Colorado lorsqu'elle était détachée par la mairie auprès de l'association gestionnaire du site.

Son grand intérêt pour la nature n'est pas étranger à son choix de cadeau de départ : un beau figuier pour planter dans son jardin, que Sandrine MORA est allée lui livrer sur place, à BANON.

Longue et gratifiante retraite pour Frédérique que nous espérons revoir très souvent à RUSTREL.



le mot du maire

suite de la page 1

sol, séparations intérieures, mise en place de portails roulants, réfection du crépi extérieur.

Dans le cadre des contrats d'économie d'énergie (CEE), les travaux prévus par la commune ont été réalisés ces derniers mois : mise en place de têtes de luminaires LED pour l'éclairage public à l'est du village, horloges astronomiques qui permettent de diminuer nettement notre consommation d'électricité en période de nuit profonde (extinction depuis le 2 juillet entre 1h et 5h), double plafond au secrétariat de la mairie et au presbytère.

La récente modification simplifiée du plan local d'urbanisme (avant que les préconisations du SCoT -Schéma de Cohérence Territoriale- s'appliquent) permet le lancement d'un projet de lotissement pour 8 maisons boulevard du Colorado, qui vient s'ajouter au lotissement pour 4 maisons au nord de ce dernier, pour lequel trois permis de construire ont déjà été déposés. Ces réalisations devraient attirer des jeunes couples et, potentiellement, espérons-le, des enfants pour notre école...

Ecole où, contre toute attente, les effectifs de rentrée devraient être supérieurs aux prévisions !

Comme je vous l'avais annoncé dans mon précédent éditorial, les études préliminaires à la construction d'un espace socio-culturel progressent et, lors du Conseil municipal du 26 juin dernier nous avons voté à l'unanimité une délibération mettant en place une procédure simplifiée de consultation des architectes en fonction du cahier des charges réalisé à notre demande par le CAUE du Département.

Les pluies abondantes du mois de mai ont compliqué et retardé l'entretien des chemins communaux dont les bas-côtés, vous l'avez sûrement remarqué, n'ont été fauchés que tardivement. Pour des raisons d'économie, nous avons décidé d'externaliser ces travaux qui ont été confiés à Jean Louis ARMAND, maintenant agriculteur à la retraite. Parallèlement, et en raison de la suppression des emplois aidés par décision gouvernementale, il n'y aura plus que 2 emplois permanents dans l'équipe des services techniques. Elle bénéficiera cependant d'un employé supplémentaire en CDD pendant les 3 mois d'été en raison du surcroît de travail engendré par l'entretien de la piscine, les arrosages et les congés annuels. C'est ainsi que nous avons accueilli récemment M. Laurent VIGUIER.

Des modifications aussi au secrétariat : il y a quelques jours Laurent (aussi !) REYNIER a intégré l'équipe pour remplacer Frédérique BRATSCHI qui part à la retraite (voir article ci-dessus). J'en profite pour lui réitérer ici mes remerciements pour son implication depuis de nombreuses années dans la bonne marche du secrétariat de la mairie de Rustrel et lui souhaiter une retraite longue et gratifiante. Quant à Laurent REYNIER, que nous connaissons déjà bien, il saura sûrement nous faire bénéficier de sa grande expérience en matière d'urbanisme et d'informatique, si précieuse par les temps qui courent !

En ce début de saison touristique, il me semble opportun et de mon devoir de faire partager aux Rustréliens mes préoccupations concernant le Colorado. Le site est actuellement géré par l'ACR (Association du Colorado de Rustrel). C'est une association de type loi 1901, créée en 2009. Elle comprend deux partenaires : la mairie (et donc les Rustréliens) et une association de certains propriétaires (l'ADEP). Les décisions importantes doivent recevoir l'accord des 2 partenaires en assemblée générale pour être appliquées.

Dans ce contexte et progressivement, la fréquentation touristique prend de l'ampleur et les sommes d'argent brassées par l'ACR sont maintenant conséquentes ; par ailleurs, l'Etat s'intéresse au massif des Ogres et il a

la suite en dernière page

dans les registres de l'état-civil

du 17 avril 2018 au 10 juillet 2018

Les décès

Robert POBELLE, décédé le 09 juin 2018, à l'âge de 84 ans
Egon VON LOGA, décédé le 8 juillet 2018, à l'âge de 83 ans

Les naissances

Lyllan FIORI, né le 29 juin 2018

Les mariages

Aurélie BRENIER et Pascal TESSIER, le 5 mai 2018
Gaëlle RIVAS et Fabrice GROSSIR, le 19 mai 2018
Catherine VERNERIE et Yvon BAYER, le 30 juin 2018



le mot du maire

suite de la page 11

proposé il y a quelques années la création d'un «Grand Site des Ocre», dont l'organisation initiale a été confiée au Parc du Luberon puis actuellement à la Communauté de communes du Pays d'Apt Luberon dont le travail progresse de manière satisfaisante.

Tout cela pour expliquer que «l'affaire» devient sérieuse et que, vu les enjeux, la gestion de l'ACR se doit d'être rigoureuse et inattaquable : ce n'est malheureusement pas toujours le cas, et j'ai dû à plusieurs reprises intervenir pour faire les mises au point qui s'imposaient.

Pourtant, malgré mes demandes réitérées, certains dysfonctionnements inacceptables n'ont toujours pas été résolus. En voici deux exemples :

- Le non-respect de la proportionnalité entre le loyer des terrains visités et leur intérêt touristique : il n'est pas tolérable, sur le principe et sur le plan comptable, qu'un bâtiment ou qu'un terrain éloigné du site et où personne ne circule, bénéficie d'un loyer équivalent à celui d'une parcelle située en plein milieu du site emblématique. Une répartition équitable et donc une juste évaluation sont nécessaires.
- Il est inacceptable que, dans une association paritaire, des décisions importantes en matière de gestion soient prises unilatéralement.

Il existe manifestement une incompréhension entre la Mairie et l'ADEP qui n'a pas pris en compte ni les responsabilités qui sont les miennes, ni mes conseils pressants de réforme, ni mes menaces de nous retirer de l'Association du Colorado de Rustrel à la fin de la saison si nos demandes de régularisation n'étaient pas satisfaites...

Il est urgent que tout rentre dans l'ordre, sinon il nous faudra revoir la gestion de l'avenir touristique de Rustrel.

Après ces propos, peut-être un peu alarmistes, mais qui reflètent une situation préoccupante, concernant non seulement les Rustréliens mais aussi tous ceux qui viennent visiter notre beau village, je vous souhaite un très bon été à Rustrel et de bonnes vacances à ceux qui vont pouvoir s'absenter.

Pierre Tartanson, le 10 juillet 2018